

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ROTALIER

Nombres de membres 11
En exercice 11
Présents 09

Séance du 25 Septembre 2025

Date de la Convocation
19/09/2025
Date de l'affichage
26/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-cinq Septembre
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUTTER, Maire :

Objet de la délibération
Tarifs et renouvellement
Concessions cimetière

Présents : BOUTTER Jean-Pierre, GIROD Claude, BUGUET Christophe
CANQUE Richard, MULLOT Guy, HOUTART Isabelle, BOISSON
Anthony, Alain LABET, CACHOT Jacques

Absentes excusées : CANQUE Juliette (pouvoir donné à Richard
CANQUE), FERRAND Emilie (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER),

Secrétaire de séance : Claude GIROD

Vu la délibération n° 2025-008 en date du 26/06/2025 relative aux tarifs des concessions du
cimetière intercommunal de Val-Sonnette et Rotalier,
Considérant la nécessité de préciser les tarifs de renouvellement,
Considérant qu'il convient également de préciser la délibération n° 2025-008 concernant les
cavernes, comme conseillé par les services préfectoraux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

- **MODIFIE ET VALIDE** les tarifs des concessions et renouvellement suivants :

TARIFS DES CONCESSIONS				
TERRAIN NU			RENOUVELLEMENT	
2 m²		4 m²	2 m²	4 m²
15 ans	120 €	240 €	120 €	240 €
30 ans	240 €	480 €	240 €	480 €
50 ans	500 €	1 000 €	500 €	1 000 €

CAVURNE + TERRAIN NU				
CAVURNE		TERRAIN NU	TOTAL	RENOUVELLEMENT
15 ans	130 €	120 €	250 €	120 €
30 ans	260 €	240 €	500 €	240 €
50 ans	350 €	500 €	850 €	500 €

CASE COLUMBARIUM		REN
15 ans	400 €	400 €
30 ans	800 €	800 €
50 ans	1 000 €	1 000 €

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ARRÊTÉ

ID : 039-213904675-20250925-2025_009-DE



- **DIT** que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} octobre 2025.
- **MANDATE** le Maire pour signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré,
A ROTALIER le 25 Septembre 2025,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
Jean-Pierre BOUTTER

Le Secrétaire,
Claude GIROD